



Procès-Verbal du Comité Directeur
du 8 mai 2020
(visio-conférence)

Présents : A. Tournier-Lasserve - M. Alain - A. Bioret - P. Boschiero - P. Bresson - A. Bonnamy - D. Brel - P. Célestin - P. Chedeville - C.M. Girondin - S. Lemaire- JM Pegain - P. Veyrat- P. Bonnamy

Excusés : A. Bernard - M. Boufarcha - A. Chevalier - T. Chevot - M. Devaudorel - D. Eisenstein - A. Froidefon - L. Goujaud - D. Laborde - JP Lunel - M. Mouche - M. Oran - I. Ruscade - V. Vigouroux

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du mois de mars 2020
- Situation au 8 mai
- Situation à partir du 11 mai
- Meeting
- Finances

Le comité directeur s'est réuni en visio-conférence le 8 mai à 11h afin de faire un point sur la situation du club.

Avec la propagation rapide du virus COVID-19, la France est entrée en période de confinement le 17 mars, ce qui a entraîné l'arrêt complet de toutes les activités sportives. Le 1^{er} Ministre a annoncé le 7 mai la fin de cette période au 11 mai avec une reprise progressive des activités, les sports collectifs ou en salle restants interdits.

Le comité a une pensée pour toutes celles et tous ceux qui ont été touché de prêt ou de loin par cette pandémie et tient à leur apporter leur soutien.

• **Approbation du Procès-verbal du mois de mars 2020**

Le dernier comité directeur s'est déroulé le 4 mars, soit peu de temps avant le début de la période de confinement. Sans remarque particulière, le procès-verbal du mois de mars 2020 est approuvé à l'unanimité.

- **Situation au 8 mai**

Toutes les installations sportives (stade ouvert ou salle couverte) sont fermées, et le resteront à minima jusqu'au 2 juin (sauf nouvelle décision). Par conséquent, les entraînements et les compétitions sont annulés jusqu'à nouvel ordre.

Pour les groupes des jeunes (en dessous des cadets), les entraînements ne devraient pas reprendre avant la fin de la saison. Il serait souhaitable que les entraîneurs prennent contact avec les parents ou athlètes pour prendre connaissance de la situation de chacun et de les aider à continuer à s'entretenir physiquement.

Pour les groupes de spécialités, les entraîneurs restent en contact avec les athlètes via les réseaux sociaux ou autres moyens. Des séances individuelles sont données et des séances collectives de PPG sont organisées via des moyens de visio-conférence. La situation est différente suivant les athlètes, certains répondant, d'autres non.

Les entraîneurs présents ne sont pas très favorables à une reprise des entraînements en vue des compétitions dès que possible, à cause des contraintes et des échéances qui semblent très lointaines. Ils privilégieraient une cible de reprise complète en septembre avec une réathlétisation de plusieurs semaines, et une période ensuite d'entraînements.

Un document sur les conditions de reprise est en cours de rédaction par la Fédération, ainsi que par le Ministère des Sports.

Tous les licenciés ont reçu un mail évoquant des sites sur les structures déconcentrées pour faire des activités ; nombreux sont ceux proposant des séances d'animation ou d'entraînement, en particulier le site de la Fédération Française.

Le mois de mai est habituellement le début de la période de reprise des licences. A ce jour, le club compte 268 licenciés. Ce nombre est en baisse par rapport aux années précédentes car de nombreux athlètes (une 20aine) se licencient pour participer aux Interclubs. La rentrée de la saison s'annonce difficile.

Pour information, la date de fin de validité des licences est repoussée au 31 octobre. La saison administratif 2021 débutera en septembre comme les années précédentes.

- **Situation à partir du 11 mai**

Toutes les compétitions officielles sont annulées jusqu'à nouvel ordre. La Fédération réfléchit sur un calendrier décalé sur les mois de septembre et octobre, avec peut-être des championnats de France. Pour des compétitions régionales et départementales, aucune décision ou prévision n'est à ce jour proposée par les structures.

A partir du 11 mai :

- Les CREPS et les pôles d'entraînement devraient ouvrir pour les sportifs de Haut niveau.
- Les salles couvertes (musclation...) restent fermées.

- La forêt de Sénart devrait être réouverte, mais avec une possibilité de footing en groupe de 10 personnes maximum et 10 m d'écart entre chaque sportif. Et pour des exercices statiques tous ensemble, 4m² entre chacun.
- La Pelouse, considérée comme un parc/jardin, reste fermée.
- Sur la page Facebook de la Ville, il y a l'information que tous les équipements sportifs de la Ville resteront fermés au moins jusqu'au 1^{er} juin.
- Le stade d'athlétisme sera donc fermé jusqu'à une date inconnue.

A la reprise de la saison, il sera nécessaire de prévoir tous les dispositifs pour respecter les gestes barrières, et aussi également il faudra commander le matériel sanitaire. Il sera aussi utile d'étudier avec la ville la mise en place des points de sécurité au sein de l'équipement sportif.

- **Meeting**

La date du meeting 2020 était fixée au Dimanche 10 mai. Pour des raisons évidentes (situation sanitaire, accueil d'une 40aine d'athlètes étrangers, peu ou pas de transport...), celui-ci a d'abord été reporté au 14 juin, voire en juillet/août en fonction des dates envisagées par la FFA pour des Championnats de France. Au final, en lien avec la Ville et le Conseil Départemental, le meeting est reporté en 2021 du fait de l'évolution de la situation sanitaire.

- **Finances**

Les dépenses/recettes devraient être à l'équilibre en fin de saison. Le club a perdu des rentrées financières (sponsors) suite au report du meeting, même si la Présidente essaiera de relancer les partenaires pour une aide adaptée pour 2020.

La subvention de la Ville est identique à ce qui avait été prévu. Pour le Conseil Départemental, la subvention du meeting a été votée, mais on ne sait pas encore si la situation actuelle permettra d'avoir un soutien particulier.

L'incertitude actuelle et future concerne les subventions provenant des collectivités locales. Le club devra envisager de s'orienter vers une augmentation des partenariats privés, même si la crise économique sera très complexe et ne permettra pas dans l'immédiat d'obtenir des sponsorings.

Les sommes engagées pour le stage de Printemps ont été intégralement récupérées auprès des prestataires qui avait été retenus.

Un prochain point sera effectué au fur et à mesure du déconfinement et des nouvelles instructions municipales et gouvernementales.

La séance est levée à 12h30.

Le prochain comité directeur aura lieu en fonction de l'évolution de la situation actuelle.